Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ALIBORI SUD-BORGOU NORD-2KP (ATDA AS-BN-2KP)

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la couverture assurance maladie du personnel de l'Agence (accord cadre à bon de commande pour 3 ans)

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

Référence de l'AAO : S_DAF_124369

Avis n° : ...01..../S/2026/ATDA2/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du ...12.../...06.../2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de **version N°1** de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Alibori Sud-Borgou Nord-2KP (ATDA AS-BN-2KP) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08 Mai 2026.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Alibori Sud-Borgou Nord-2KP (ATDA AS-BN-2KP) a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2026 des fonds du Budget National et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché intitulé « Recrutement d'un prestataire pour la couverture assurance maladie du personnel de l'Agence (accord cadre à bon de commande pour 3 ans) ».

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Alibori Sud-Borgou Nord-2KP (ATDA AS-BN-2KP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : la couverture d'assurance maladie du personnel de l'Agence en accord cadre à bon de commande pour 3 ans.

Les services faisant l'objet du présent dossier d'Appel d'offres sont constituées en lot unique. Ces prestations seront fournies au personnel de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Alibori Sud-Borgou Nord-2KP sur l'ensemble du territoire national, pour une période de trois (03) ans, au moyen de bons de commande renouvelables.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, E-mail : prmpatda2@outlook.com ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence

Territoriale de Développement Agricole du pôle 2, quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, téléphone (+229) 01 97 76 41 05, tous les jours ouvrables, de 08 heures 00 minute à 12 heures 30minutes et 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1) à compter du ..12../..06../2026.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

a) Pour les anciennes entreprises :

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une compagnie ou un groupement de compagnie spécialisé dans l'assurance vie-santé, prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;
- Être une compagnie ou un groupement de compagnie agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances pour la pratique en République du Bénin de l'Assurance Maladie ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés similaires de prestation d'assurance maladie du personnel d'un montant hors taxe de **: quarante-six millions sept cent seize mille cent deux (46 716 102) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant de :**quatre-vingt-treize mille quatre cent trente-deux mille deux cent trois (93 432 203) FCFA HT.** Ces expériences spécifiques doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception, assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant les montants en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé;

***NB**: Les attestations de bonne fin d'exécution et les procès-verbaux de réception doivent être en copies légalisées auprès d'un tribunal.*

- Disposer de personnel pour l'exécution de la prestation à savoir:
  - ✓ Deux (02) Médecins conseils ayant un diplôme en médecine (Doctorat en médecine) possédant au moins huit (08) années d'expériences globales, huit (08) ans à décompter à partir de l'année d'obtention du diplôme, (CV signé de l'intéressé + copie légalisée du diplôme + Attestation de travail + copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité) + preuve de disponibilité (un engagement de disponibilité par écrit pour le marché par personnel);
  - ✓ Un (01) Gestionnaire de la police d'assurance ayant un master (BAC+5) en banque et assurance ou tous autres diplômes équivalents possédant au moins huit (08) années d'expériences globales, huit (08) ans à décompter à partir de l'année d'obtention du diplôme, (CV signé de l'intéressé + copie légalisée du diplôme + Attestation de travail + copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité) + preuve de disponibilité (un engagement de disponibilité par écrit pour le marché par personnel);
- Disposer d'un (01) appareil d'impression des cartes d'assurés;

Capacité financière :

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **Cinq millions cent quatre vingt dix mille six cent soixante dix huit (5 190 678) Francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin;

BON A LANCER
CCMP - ATDA AS-BN - 2KP

ET

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à **Cent dix millions (110.000.000) Francs CFA**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence :

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une compagnie ou un groupement de compagnie spécialisé dans l'assurance vie-santé, prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;

- Être une compagnie ou un groupement de compagnie agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances pour la pratique en République du Bénin de l'Assurance Maladie ;

- **Disposer d'un personnel d'encadrement ci-après** :
  - ✓ Deux (02) Médecins conseils ayant un diplôme en médecine (Doctorat en médecine) possédant au moins quinze (15) années d'expérience globale dans le domaine de l'assurance Santé/Maladie et ayant participé au moins à cinq (05) missions de mise en place de plans d'assurance vie au cours des trois (03) dernières année (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés similaires de prestation d'assurance maladie du personnel d'un montant hors taxe de **:quarante-six millions sept cent seize mille cent deux (46 716 102) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant de :**quatre-vingt-treize mille quatre cent trente-deux mille deux cent trois (93 432 203) FCFA HT** justifiés par le contrat de prestation (page de garde et de signature); les attestations de travail + copie certifiée conforme de la pièce d'identité légalisée en cours de validité à la date de dépôt des offres + preuve de disponibilité (un engagement de disponibilité par écrit pour le marché par personnel).
  - ✓ Un (01) Gestionnaire de la police d'assurance ayant un master (BAC+5) en banque et assurance ou tous autres diplômes équivalents avec au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de l'assurance Santé/Maladie et ayant participé au moins à cinq (05) missions de mise en place de plans d'assurance vie au cours des trois (03) dernières année (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés similaires de prestation d'assurance maladie du personnel d'un montant hors taxe de**: quarante-six millions sept cent seize mille cent deux (46 716 102) FCFA HT** chacun ou un (01) marché similaire d'un montant de : **quatre-vingt-treize mille quatre cent trente-deux mille deux cent trois (93 432 203) FCFA HT** justifiées par le contrat de prestation (page de garde et de signature); les attestations de travail + copie certifiée conforme de la pièce d'identité

légalisée en cours de validité à la date de dépôt des offres + preuve de disponibilité (un engagement de disponibilité par écrit pour le marché par personnel).

- Disposer d'un (01) appareil d'impression des cartes d'assurés;

BON A LANCER
CCMP - ATDA AS-BN - 2KP

❖ **Capacités financières :**

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **Cinq millions cent quatre vingt dix mille six cent soixante dix huit (5 190 678) Francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin;;
- Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2;
- Fournir une attestation de l'assurance de risques professionnels couvrant la responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum de **Cent deux millions sept cent soixante quinze mille quatre cent vingt trois (102 775 423) Francs CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord cadre s'étend sur une période de **trois (03) ans**. Le délai d'exécution des bons de commandes sera précisé dans chaque bon de commande. La date de démarrage de chaque bon de commande sera mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 12/06/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au : Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05 ; E-mail : prmpatda2@outlook.com ; tous les jours ouvrables, de 08h00mn à 12h30mn et 14h00mn à 17h30mn heure locale (GMT+1).Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et par la poste normale ou à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, **un (01) original** et **une (01) copie**, ainsi qu'**une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF accessible,** le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après: Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05 au plus tard le 08/07/2026 à 10 heures précises heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Le non respect du format PDF des fichiers (scannés) et l'inaccessibilité aux fichiers (scannés) sur la clé USB sont éliminatoires.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2: Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05, le ..08../..07../2026 à 10 heures 30 précises heure locale(GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **Neuf cent trente quatre mille trois cent vingt deux (934 322) Francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence. Justifier le statut de micros, petites et moyennes entreprises par l'attestation délivrée par l'ADPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre Vingt Dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Kandi, le 09 / 06 /2026

BON A LANCER
CCMP - ATDA AS-BN - 2KP

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

Arnaud BOCO ADIKALE
La Personne Responsable des Marchés Publics